



RCS : LYON

Code greffe : 6901

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1984 B 01389

Numéro SIREN : 330 631 433

Nom ou dénomination : 3 H DISTRIBUTION

Ce dépôt a été enregistré le 16/10/2014 sous le numéro de dépôt A2014/025403

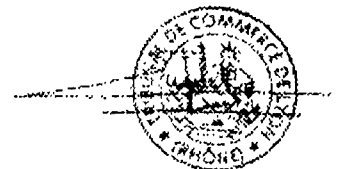
GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE 25603
LYON



4534670

Dénomination : 3 H DISTRIBUTION
Adresse : rue du 35ème Régiment D'aviation 69500 Bron -
FRANCE-
n° de gestion : 1984B01389
n° d'identification : 330 631 433
n° de dépôt : A2014/025403
Date du dépôt : 16/10/2014

Pièce : Décision(s) de l'actionnaire unique du 01/10/2014



4534670

3H DISTRIBUTION

Société par actions simplifiée au capital de 456.000 euros

Siège social : Rue du 35^{ème} Régiment d'Aviation

69500 Bron

330 631 433 RCS Lyon

Procès-verbal des décisions de l'associé unique en date du 1^{er} octobre 2014

L'an deux mille quatorze,

Le 1^{er} octobre,

Au siège social de l'associé unique, à Courbevoie,

La société Canon France, société par actions simplifiée au capital de 141.940.032 euros, dont le siège social est situé au 17 quai du Président Paul Doumer, 92400 Courbevoie, 738 205 269 RCS Nanterre, représentée par son Président, Monsieur Patrick Chapuis,

Agissant en qualité d'associé unique de la société 3H Distribution, a statué sur l'ordre du jour suivant :

- Remplacement du Président,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités,
- Questions diverses.

L'associé unique constate que, conformément aux dispositions statutaires, le Comité d'entreprise a été informé de la date et de l'objet de ses décisions et a été destinataire des documents qui lui ont été communiqués.

L'associé unique a pris les décisions suivantes :

PREMIERE DECISION

Remplacement du Président

L'associé unique décide de nommer en qualité de Président de la société, en remplacement de Monsieur Pascal Caisson, Président démissionnaire, à compter de ce jour et sans limitation de durée :

Madame Isabelle Grillon

Née le 31 août 1963 à Lyon (69)

De nationalité française

Demeurant 27 avenue Clémenceau, 69230 Saint-Genis-Laval.

Madame Isabelle Grillon, en qualité de Président, sera investie des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la société. Elle exercera ses pouvoirs dans la limite de l'objet social et sous réserve de ceux attribués à l'associé unique par la loi et les statuts de la société.

Elle représentera la société à l'égard des tiers. Elle pourra déléguer les pouvoirs qu'elle juge convenables et constituer tous mandataires spéciaux et temporaires.

Conformément aux dispositions statutaires, Madame Isabelle Grillon ne pourra, sans avoir été préalablement autorisée par l'associé unique, acheter, vendre ou échanger tout immeuble ou fonds de commerce, constituer une hypothèque sur les immeubles sociaux ou un nantissement sur le fonds de

commerce, concourir à la constitution de toute société ou faire apport de tout ou partie des biens sociaux à une société constituée ou à constituer.

Madame Isabelle Grillon ne sera pas rémunérée au titre de ses fonctions de Président. Elle aura droit au remboursement de ses frais professionnels sur présentation de justificatifs.

Madame Isabelle Grillon a fait savoir par avance qu'elle acceptait ces fonctions et qu'elle n'était frappée d'aucune mesure ou incapacité susceptible de lui en interdire l'exercice.

DEUXIEME DECISION

Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités

L'associé unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal en vue de l'accomplissement des formalités légales et réglementaires.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par l'associé unique.



Canon France
Associé unique
représenté par Monsieur Patrick Chapuis